Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_131-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 08 décembre 2025

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2025-131

En exercice : 30
Présents (P) : 25
Excusés (E) : 1
Pouvoirs : 4
Nombre de votes : 29

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 décembre, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Bernard ETHORÉ en date du 28 novembre 2025.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Gérard BERRÉE (P), Dominique BOISSEL (P), Bruno BOURGEOIS (E – A donné pouvoir à Roland HERCOUËT), Dominique DAHYOT (P), Evelyne DAVID (P), Murielle DOUTÉ-BOUTON (P), Michel DUAULT (P), Stéphanie DUMAND (E), Bernard ETHORÉ (P), Éric FERRIERES (P), Audrey GRUEL (P), Didier GUÉRIN (P) Roland HERCOUET (P), Audrey HIROU-ROBERT (P), Françoise KERGUELEN (P), Sébastien LE RHUN (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Aude MARTY (E - – A donné pouvoir à Murielle DOUTÉ-BOUTON), David MOIZAN (P), Sandrine NOGUES (E – A donné pouvoir à Michel DUAULT), Chantal PERSAIS (P), Pierre PERSEHAIE (P), Ange PRIOUL (P), Patrick RIFFAULT (P), Catherine ROBIN (P), Arlette ROUZEL (P), Fabienne SAVATIER (P), Éric THOMAS (P – A donné pouvoir à Ange PRIOUL)

Secrétaire de séance : Chantal PERSAIS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE BROCELIANDE
APPROBATION DU RAPPORT ANNNUEL 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU POTABLE (RPQS)

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-243500618-20251208-2025_131-DE

Vu *l'article D2224-1 du Code Général des Collectivités territoriales*
Vu *les statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Brocéliande*
Vu *les statuts de Brocéliande Communauté*

Monsieur le conseiller communautaire délégué au SIAEP rappelle à l'assemblée que Brocéliande Communauté, au titre des compétences obligatoires, exerce depuis le 1er janvier 2020 la compétence « Eau ». Par conséquent et par application du mécanisme de représentation-substitution, la Commune de Paimpont a été automatiquement remplacée par Brocéliande Communauté pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de Brocéliande depuis cette date.
Le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité des services d'eau potable (RPQS) regroupe les données liées à la protection de la ressource, à la production d'eau potable et à sa distribution. Ce document a pour objectif de présenter l'ensemble des missions et actions réalisées par ledit syndicat durant l'année 2024, des performances de services et des investissements en cours et à venir.

Conformément à l'article D.2224-1 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Conseil communautaire de se prononcer sur le rapport annuel du prix et de la qualité des services d'eau potable 2024 dudit syndicat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire décide :
- d'APPROUVER le rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité des services d'eau potable du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Brocéliande.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 10 décembre 2025,
Pour extrait conforme,
Le Président
Bernard ETHORÉ